

M. Dorin: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que nous passions maintenant à la présentation des rapports des comités.

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois qu'il y a consentement unanime. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

FINANCES

NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Murray W. Dorin (Edmonton-Nord-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent des finances, qui porte sur le projet de loi C-21 modifié.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI DE 1992-1993 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-61, Loi portant pouvoir d'emprunt pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur le projet de loi portant pouvoir d'emprunt parce que cela me donne l'occasion de parler du budget présenté le mois dernier.

Le budget de 1992 offrait au gouvernement la chance de changer ses politiques et de mettre le Canada sur une nouvelle voie. Le gouvernement n'a pas saisi cette chance. Je crois qu'on peut dire sans se tromper que le budget

Initiatives ministérielles

de 1992 représente un espoir qui ne s'est jamais matérialisé.

Nous pourrions dire que le gouvernement du Canada suit les politiques dictées par Washington. C'est George Bush, le président des États-Unis, qui a dit l'autre jour, et je ne citerai pas ses paroles exactes, mais je crois qu'il a dit qu'il ne voulait pas jouer avec l'économie américaine. Il a dit qu'il préférerait laisser l'économie reprendre elle-même son élan, autrement dit, attendre qu'elle se sorte elle-même du marasme.

Je crois que le gouvernement du Canada suit la même politique. Il ne veut pas vraiment faire quoi que ce soit au sujet de l'économie; il veut simplement laisser l'économie se remettre elle-même sur la bonne voie.

Ce budget aurait pu servir de toile de fond pour une nouvelle vision du Canada, mais ce n'est pas ce qui est arrivé. À mon avis, c'est un budget totalement incohérent.

Il renfermait, bien sûr, quelques bonnes idées, des idées que les conservateurs nous ont volées. Par exemple, la réduction à 5 p. 100 du paiement initial minimum et l'utilisation du REER pour financer l'achat d'une habitation sont des idées qui viennent de nous. Je félicite le gouvernement d'y avoir donné suite.

Jetons un coup d'oeil sur certains autres aspects du budget. Le ministre des Finances en avait long à dire au sujet des réductions d'impôt dans ce budget. Ces réductions sont risibles. Il en a déjà été question, mais permettez-moi de les mentionner de nouveau.

Parlons d'abord de la réduction de la surtaxe. Pour une famille qui gagne 40 000 \$, la réduction est de 27 \$. Pour une famille qui gagne 20 000 \$, elle est de 6 \$. Enfin, pour une famille qui gagne 15 000 \$, elle n'est que de 2 \$. Qui profitera le plus de cette réduction de la surtaxe? C'est la famille qui gagne 100 000 \$. Pour elle, la réduction représente 111 \$. N'oublions pas que cette réduction de la surtaxe arrive après que le gouvernement a haussé l'impôt sur le revenu de plus de 1 000 \$ depuis son accession au pouvoir en 1984.

Parlons un moment de la prestation intégrée pour enfants que le gouvernement a tant vantée. C'est cette mesure qui, à partir de l'an prochain, éliminera les allocations familiales. Le gouvernement a signalé que, ce qu'il